

À quels âges les revenus excèdent-ils la consommation ? 30 ans d'évolution en France (1)

Hippolyte d'Albis*, Carole Bonnet**, Julien Navaux***, Jacques Pelletan*, François-Charles Wolff**.*

Le vieillissement démographique fait craindre que les jeunes générations qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail, mais trouvent avec difficulté un emploi, soient également pénalisées au moment de la retraite en percevant des pensions moindres que leurs parents ou grandparents. Les comptes de transferts nationaux présentés ici par Hippolyte d'Albis et ses collègues permettent de mesurer les transferts économiques entre les âges et les générations et de suivre leurs évolutions dans le temps.

L'évolution des transferts économiques entre les âges et les générations est une question récurrente dans le débat public. Celle-ci a d'abord été posée aux États-Unis au début des années 1980, suite à l'apparition d'un déficit du système de retraite alors en place. Elle a donné lieu à l'idée qu'il existe des arbitrages – et potentiellement des conflits - dans l'allocation des ressources entre les groupes d'âge, l'amélioration continue de la situation des plus âgés étant dans ce contexte mise en correspondance avec la dégradation de la situation des plus jeunes. La redistribution des ressources entre les groupes d'âges et le financement des âges inactifs est une question qui se pose désormais dans l'ensemble des économies développées, dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, d'incertitude sur la soutenabilité des systèmes de protection sociale et de mutations démographiques importantes.

Quantifier la répartition des ressources aux différents âges devient nécessaire. Pour cela, il convient de disposer d'outils qui permettent de mesurer les flux économiques entre les âges ainsi que leurs évolutions dans le temps. Les comptes de transferts nationaux (CTN) répondent à cet objectif. Cette méthode, initiée aux États-Unis [1], s'est largement répandue depuis puisque 47 pays dont la France ont participé à la construction de comptes de transferts nationaux en 2015 [2].

Mesurer les flux économiques entre les âges

L'objectif des CTN est de mesurer la manière dont les individus produisent, consomment, épargnent et partagent les ressources à chaque âge. La méthode repose sur une identité comptable qui égalise ressources et consommations privées et publiques. Les ressources d'un individu, données par les revenus du travail et du capital auxquels s'ajoutent les transferts publics et privés reçus, doivent être égales aux usages qui en sont faits, que ce soit pour consommer, épargner ou verser des transferts publics et privés. Les différents éléments de cette équation doivent alors être calculés pour chaque âge, à la fois au niveau individuel et au niveau agrégé.

(1) Le projet des comptes de transferts nationaux a bénéficié du soutien du Labex OSE, de France Stratégie et de la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques ».



^{*} Paris School of Economics (PSE), CNRS et Institut national d'études démographiques (INED).

^{**} INED.

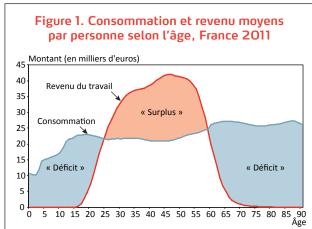
^{***} Université Paris Dauphine et PSE.

[•] Université Paris 8.

^{••} LEMNA, Université de Nantes et INED.

L'équipe française des CTN comprend aussi Ikpidi Badji, Xavier Chojnicki, Najat El Mekkaoui, Jérôme Hubert, Angela Luci-Greulich, Dalal Moosa, Anne Solaz et Hector Toubon.

Les transferts entre les âges permettent de réallouer la richesse produite aux âges actifs pour que les individus puissent consommer aux différents âges de la vie. En effet, il existe des périodes pendant lesquelles les individus consomment mais ne produisent pas – la jeunesse et la période de retraite – et des âges pendant lesquels les individus produisent significativement plus qu'ils ne consomment – les âges adultes. Il est dès lors important de mesurer les niveaux de production et de consommation suivant les âges. Le calcul de ces profils constitue la première étape de construction des CTN (encadré), réalisée pour la France par d'Albis *et al.* [3, 4], dont les principaux résultats sont présentés ici ⁽²⁾.



Hippolyte d'Albis et al., Population et Sociétés n° 529, Ined, janvier 2016.

Sources : enquête Insee *Budget des familles 2011,* échantillon permanent des assurés sociaux 2008 et données de la statistique publique, calculs des auteurs.

Note : les âges pour lesquels les revenus d'activité sont inférieurs à la consommation correspondent à des périodes de « déficit ». Les âges auxquels les revenus d'activité sont supérieurs à la consommation sont des périodes de « surplus ».

En 2011, la consommation des plus âgés est supérieure à celle des jeunes

En 2011, la consommation totale moyenne est multipliée par deux entre les âges de 0 et 16 ans (figure 1), atteignant 23 000 euros à 16 ans. Elle baisse ensuite légèrement pour se stabiliser entre 25 et 45 ans, puis croît à nouveau après 50 ans et reste relativement stable à partir de 70 ans.

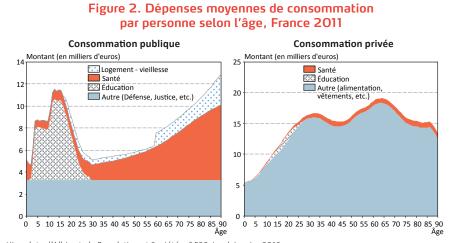
L'évolution de la consommation totale recouvre celles de la consommation privée et publique par âge qui se compensent (figure 2). La consommation privée croît fortement entre 0 et 33 ans, puis elle fléchit légèrement jusqu'à l'âge de 45 ans, avant de remonter pour atteindre un second pic à 64 ans. Elle diminue régulièrement par la suite. Le profil de la consommation publique est également très variable selon l'âge, elle est beaucoup plus élevée en début de cycle de vie (en raison notamment des dépenses d'éducation) et après 65 ans du fait d'un accroissement des dépenses de santé et de dépendance. Les revenus totaux du travail, nuls avant 16 ans, augmentent ensuite rapidement jusqu'à 35 ans. La croissance du revenu est ensuite plus lente pour atteindre en moyenne 42 000 euros à 46 ans (figure 1). Ils diminuent ensuite légèrement jusqu'à 55 ans puis chutent rapidement par la suite. De multiples facteurs influencent le profil des revenus du travail par âge (taux d'emploi, temps de travail, salaire horaire par âge, et plus généralement l'ensemble des facteurs institutionnels, sociaux et culturels qui viennent influencer le fonctionnement du marché du travail).

La différence entre la consommation et les revenus à chaque âge met en évidence les périodes dites de « surplus » pendant lesquelles les individus produisent plus qu'ils ne consomment. C'est le cas en 2011, entre 25 et 58 ans. Jusqu'à 25 ans et au-delà de 58 ans, le scénario inverse est

observé: il s'agit de périodes de « déficit » au cours desquelles les individus consomment davantage qu'ils ne produisent (figure 1). Ce « déficit » est un indicateur clé des CTN. Son financement est assuré par des mécanismes économiques (épargne) et par des institutions (État, famille) qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit.

Des profils de consommation et de revenus par âge sensiblement modifiés depuis 1979

Si les structures démographiques se modifient au fil du temps, le profil du cycle de vie économique par âge aussi. Le profil de consommation

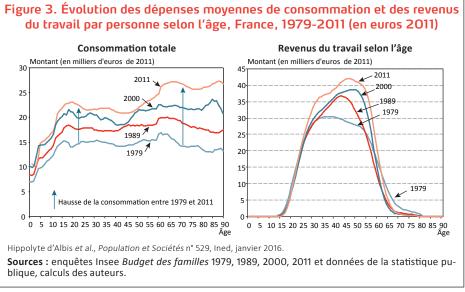


Hippolyte d'Albis et al., Population et Sociétés n° 529, Ined, janvier 2016.

Sources : enquête Insee *Budget des familles 2011*, échantillon permanent des assurés sociaux 2008 et données de la statistique publique, calculs des auteurs.

Note: Les dépenses de logement et vieillesse correspondent aux postes de la consommation finale des administrations publiques qu'on peut répartir par âge.

(2) La base de données est disponible sur le site internet dédié aux CTN français : http://ctn.site.ined.fr/fr/



moyen par âge entre 1979 et 2011 s'est déformé au profit des plus âgés (figure 3). La consommation a augmenté au fil du temps à chaque âge, en lien avec la croissance générale de l'économie. Cette hausse n'a cependant pas été uniforme. Elle a été beaucoup plus forte pour les personnes âgées de 60 ans et plus, conduisant à une déformation du profil de consommation selon l'âge. Ainsi, si ce dernier était relativement stable après l'âge de 15 ans en 1979, avec une baisse sensible après 60 ans, il s'est progressivement modifié à l'avantage des plus âgés, sous l'effet de la hausse relative de la consommation privée, et surtout publique, à ces âges par rapport aux plus jeunes. En 1979, les adultes âgés de 60 à 79 ans se caractérisaient par un niveau de consommation supérieur de 2 % en moyenne à celui des 20-59 ans. Cette différence s'est accentuée sur l'ensemble de la période puisque la

L'évolution des revenus moyens du travail par âge va être notamment affectée par les modifications des âges d'entrée dans la vie active – du fait de l'allongement des études ou du chômage aux âges jeunes – et des âges de sortie du marché du travail, compte tenu de la législation sur l'âge de départ en retraite. D'autres facteurs peuvent entrer en jeu comme les politiques salariales selon l'ancienneté. En France, l'âge auquel les revenus du travail sont les plus élevés s'est progressivement déplacé de 36 ans en 1979 à 46 ans en 2011 (figure 3). Le passage à la retraite à 60 ans en 1982 a par ailleurs conduit à une baisse sensible du poids des revenus du travail aux âges compris entre 60 et 70 ans, baisse qui s'observe bien sur les profils par âge à partir de 1979.

consommation des 60-79 ans excédait celle des 20-59 ans

de 7 % en 1989, de 9 % en 2000 et de 17 % en 2011.

Ces évolutions des profils moyens de consommation et de revenu par âge se traduisent dès lors par un raccourcissement de la période pendant laquelle les revenus du travail de l'individu sont supérieurs à sa consommation. Le nombre d'années en situation de « déficit » durant la jeunesse a augmenté sensiblement entre 1979 et 1995 (passant

de 22 à 26 années), puis est resté stable jusqu'en 2011. Le premier âge de déficit durant la vieillesse est passé de 61 ans en 1979 à 59 ans en 2011. Cet âge était même de 58 ans avant 2000. Ces évolutions sont à mettre en relation avec les modalités de départ à la retraite, le maintien en activité à des âges plus élevés venant mécaniquement retarder l'entrée dans une situation de déficit. Ces deux effets conjugués à l'allongement de la durée de vie se soldent par un accroissement du nombre total d'années de « déficit ». Celui-ci est passé de 36 ans en 1979 à 49 ans

Sur le plan international, de nombreuses similitudes sont observées entre les résultats obtenus en France et dans d'autres pays développés. D'un côté, la hausse de la consommation relative des plus âgés et du déplacement de l'âge auquel les revenus moyens du travail sont au plus haut s'observent également en Suède et aux États-Unis, pays pour lesquels on dispose de ces données de CTN sur longue période [6]. De l'autre, le profil de déficit de cycle de vie se caractérise pour la plupart des pays par une forme de type « v minuscule », avec des âges auxquels ce montant de déficit par personne est nul autour de 24-26 ans et de 58-62 ans.

La construction des comptes de transferts nationaux se poursuit dans plusieurs directions

Une fois les périodes de surplus et de déficit déterminées se pose la question du financement de ce déficit de cycle de vie. Quelle part de la redistribution des ressources des âges producteurs vers les âges bénéficiaires est assurée par la famille – via des transferts privés –, par les systèmes de transferts publics – via les prestations versées et les impôts, cotisations et taxes prélevées – ou encore par le marché – via les revenus d'actifs et les mécanismes d'épargne? Et comment a évolué cette redistribution lors des trois dernières décennies en France ? La deuxième étape de la construction des comptes est en cours et permettra de répondre à ces deux questions.

Enfin, un dernier axe de travail consiste à ajouter aux CTN la dimension des transferts en temps, transformant les CTN en CTNT (comptes de transferts nationaux en temps). En effet, un objectif explicite des CTN est d'adopter une vision globale des transferts intergénérationnels. Pour parvenir à cet objectif, il faut tenir compte à la fois des transferts publics et des transferts privés, qu'il s'agisse des transferts sous forme monétaire, telles que des aides financières, ou des donations ou bien des transferts en temps qui nécessitent une valorisation de la production domestique.

3

Encadré. La méthode des comptes de transferts nationaux (CTN)

La démarche générale des CTN consiste à désagréger l'ensemble des grands agrégats de la comptabilité nationale par âge, en utilisant des profils individuels estimés à partir de données d'enquêtes. Dans un premier temps, des profils de consommation à la fois publique et privée et de revenus du travail par âge au niveau individuel sont construits. Ensuite, l'agrégat correspondant est obtenu en multipliant par les effectifs totaux de population. Enfin, le profil par âge estimé est ajusté de telle sorte que l'agrégat calculé sur données d'enquête et l'agrégat correspondant issu de la comptabilité nationale soient égaux. Les profils de consommation et de revenus du travail sont donc des profils moyens pour chaque âge.

S'adosser à la comptabilité nationale permet en particulier de mener des comparaisons dans le temps ou entre pays, le système des comptes nationaux étant en effet harmonisé selon ces deux dimensions. L'ensemble des pays qui construisent ces CTN le font en suivant la même méthode [5].

Plusieurs types de profils individuels sont construits. Côté production, les revenus du travail incluent les salaires, les cotisations patronales et les revenus d'indépendants. La consommation est donnée par la somme des consommations privée et publique. La composante privée correspond à la valeur des biens et services consommés par les ménages. Trois postes sont distingués : la santé, l'éducation et le reste des dépenses. Les deux premiers sont traités distinctement car ils varient *a priori* beaucoup plus en fonction de l'âge que les autres dépenses. La consommation publique correspond à la valeur des biens et services reçus via le secteur public. Elle distingue également les dépenses d'éducation, de santé et les autres dépenses. Ces dernières correspondent à des biens et services non individualisables par âge tels que la défense ou la justice, et sont ventilées de manière uniforme par âge.

De nombreuses sources, enquêtes ou données administratives, sont mobilisées sur longue période pour la construction des profils. Pour la France, on s'appuie sur les enquêtes *Budget des familles* pour les profils de revenus du travail et de consommation privée; les comptes nationaux de l'éducation et les effectifs scolaires du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les dépenses publiques d'éducation par âge; les Enquêtes sur la santé et la protection sociale (ESPS) et les Échantillons permanents d'assurés sociaux (EPAS) pour les dépenses publiques de santé.

Références

[1] Lee R., 1980, « Age structure, intergenerational transfers and economic growth: An overview », Revue économique, 31(6), p. 1129-1156.

[2] Lee R., Mason A. (eds.), 2011, Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective, Edward Elgar, Northampton, Massachusetts.

Magda Tomasini, nouvelle directrice de l'Ined

Magda Tomasini a été nommée directrice de l'Institut national d'études démographiques (Ined). Elle succède à Chantal Cases qui a occupé ce poste durant 6 ans.

Magda Tomasini était depuis 2011 sous-directrice de l'Observation de la solidarité à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), après avoir été cheffe de la division revenu et patrimoine des ménages de l'Insee à partir de 2008. Ancienne élève, puis chargée des enseignements de statistique de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae), Magda Tomasini est administratrice de l'Insee. Elle a rejoint en 2001 la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) au poste d'adjointe au chef du département de l'emploi. De 2003 à 2006, elle a occupé la fonction de cheffe du bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Puis pendant deux ans, elle a été cheffe du département des statistiques, des prévisions et des analyses à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

[3] Albis (d') H., Bonnet C., Navaux J., Pelletan J., Toubon H., Wolff F.-C., 2015, « The lifecycle deficit for France, 1979-2005 », Journal of the Economics of Ageing, vol. 5, p. 79-85.

[4] Albis (d') H., Bonnet C., Navaux J., Pelletan J., Wolff F.-C., 2015, « Le déficit de cycle de vie en France : une évaluation pour la période 1979-2011 », CEPREMAP, Document de travail n° 1513.

[5] United Nations, 2014, National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analyzing the Generational Economy, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

[6] Lee R., Donehower G., Miller T., 2011, « The changing shape of the economic lifecycle in the United States, 1960 to 2003 », in Lee R., Mason A. (eds.), *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective*, Edward Elgar, Northampton, Massachusetts.

Résumé

La méthode des Comptes de transferts nationaux est utilisée pour quantifier les transferts économiques entre les âges. Aux âges actifs, les individus produisent en général davantage qu'ils ne consomment. L'inverse s'observe pendant la jeunesse et la retraite, la consommation étant alors financée par une redistribution des ressources entre les âges. Entre 1979 et 2011, la période de la vie durant laquelle les revenus du travail sont supérieurs à la consommation s'est raccourcie. Les profils de consommation se sont déformés au profit des plus âgés qui consomment désormais davantage, en termes relatifs, que les plus jeunes.



Ined: 133, boulevard Davout, 75980 Paris, Cedex 20
Directrice de la publication: Magda Tomasini
Rédacteur en chef: Gilles Pisson
Assistante de rédaction: Marie-Paule Reydet
Maquette: Isabelle Milan

Impression: Mérico Delta Print, Bozouls, France
D. L. 1° trim. 2015 • ISSN 0184 77 83

Numéro 529 • Janvier 2016 • Population et Sociétés • bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques

Population et Sociétés figure dès sa parution sur le site internet de l'Ined : www.ined.fr/fr/publications/

Pour recevoir par courriel les avis de parution (11 numéros par an) : www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/

Pour vous abonner à *Population et Sociétés* et le recevoir par courrier : www.ined.fr/fr/publications/abonnements/abonnements-population-et-societes/